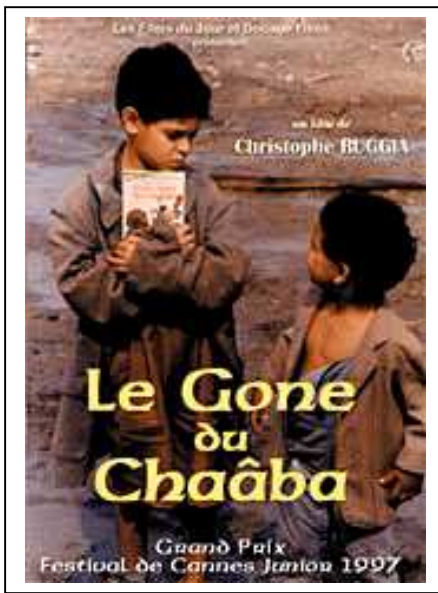




Compte rendu du ciné-club, **vendredi 10 mars 2006.**

Ce vendredi nous avons regardé le gone du Chaâba.

C'est l'histoire d'Omar, un enfant arabe né en France et qui a environ 9 ans. Il adore lire et aller à l'école. Il est parmi les meilleurs élèves de sa classe, contrairement à son père qui est analphabète. Son père lui offre des livres dès qu'il en a l'occasion, tout en lui répétant qu'il doit travailler à l'école pour réussir dans sa vie et avoir un bon emploi. La famille d'Omar a immigré d'Algérie pour fuir la guerre et le désert...

La vie au Chaâba, un bidonville près de Lyon, est dure mais tous les enfants, dès le matin, mettent leurs souliers et vont à l'école. Un jour les habitants du Chaâba s'en vont vers les immeubles et les villes. La famille d'Omar est obligée de partir aussi, car le Chaâba a été « déserté ». Omar découvre alors la vie dans une ville.

Le débat

Nous avons discuté des différentes manières d'avoir une nationalité ; comme la Française. Il y a quatre solutions :

- être né en France (droit de sol) ;
- avoir des parents français (droit du sang) ;
- avoir la nationalité française par des démarches judiciaires ;
- être marié avec un Français.

Contrairement aux idées véhiculées, le nombre d'étrangers en France n'augmente plus depuis la fin des années 70.

Monsieur Eric Michelet, professeur d'histoire et de géographie au collège de la chaume, nous a donné des précisions sur la définition de certains mots tels que nationalité, étranger, immigrer, émigrer...

Nous avons eu le témoignage de Layla Dadu, parent d'élève au Collège de La Chaume. Layla est française d'origine marocaine. Ses parents sont marocains.

Pour acquérir la nationalité Française, il faut en faire la demande et être prêt à effectuer des démarches qui sont en général nombreuses et longues (et même éprouvantes pour certains).

La réponse à la demande peut être négative. On n'obtient pas la nationalité française parce qu'on l'a demandée !